

*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58**; Fax **01 56 69 58 59** www.scam.fr

Scam*

Communiqué

Paris, le 6 juin 2005

Les auteurs ont voté...

Le 1^{er} juin, se sont tenues trois assemblées générales importantes pour l'avenir des auteurs de la Scam. Plus de 1800 auteurs se sont exprimés (dont 500 par internet) pour rejeter la violence et les attaques dont la Scam est l'objet depuis deux ans. La Scam retrouve donc sa sérénité et va pouvoir se consacrer dorénavant à d'autres chantiers.

NOUVEAU MODE DE REPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS. A une très large majorité (plus de 63 % des voix), les auteurs de la Scam ont voté la réforme du mode de répartition des droits audiovisuels proposée, après de nombreux débats, par les auteurs du conseil d'administration. Cette réforme rendra la répartition des droits plus équitable, plus transparente et plus objective.

ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. Par ailleurs, les auteurs ont également renouvelé une partie des membres du conseil d'administration. Ont été élus :

Collège audiovisuel : Ange Casta*, Alain de Sédouy*, Guy Seligmann**, Henri de Turenne**, Jean-Xavier de Lestrade**, Patrick Benquet**. Collège sonore : Kathleen Evin**, Martine Kaufmann*. Collège de l'écrit : Olivier Weber*. Collège des nouvelles technologies : Virginie Guilminot**. Collège des images fixes : Peter Knapp**. Représentant du comité belge : Françoise Wolff*

* administrateur sortant, réélu - ** nouvel administrateur

Le conseil d'administration est donc désormais composé de : Violaine Anger, Jacques Barsac, Patrick Benquet, Agnès Bert, Charles Brabant, Ange Casta, André Delacroix, Michel Diard, Jean-Marie Drot, Kathleen Evin, Martine Kaufmann, Peter Knapp, Virginie Guilminot, Claude Lanzmann, Jean-Xavier de Lestrade, Jacques Marseille, Alain de Sédouy, Guy Seligmann, Henri de Turenne, Marc Voinchet, Olivier Weber, Françoise Wolff.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SPECIALE RELATIVE A L'INFORMATION DES ASSOCIES. Ont été élus : Claude Vajda, Marc Pavaux, Jean-René Vivet, Michel Duvernay

RAPPORT D'ACTIVITE 2004, ACTION SOCIALE, ACTION CULTURELLE... Enfin, l'assemblée générale ordinaire a également voté l'ensemble des résolutions soumises au vote : Le rapport d'activité 2004 du délégué général Laurent Duvillier, les comptes annuels 2004, l'action sociale 2005, le budget culturel 2005/2006 et le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Ange Casta, réélu président de la Scam

Le 3 juin, le nouveau conseil d'administration a élu son nouveau bureau.

Ange Casta a été réélu président de la Scam. **André Delacroix**, président de la commission des œuvres de commande institutionnelle et d'entreprise, a été élu vice-président. **Olivier Weber**, écrivain, grand reporter au Point, réalisateur, a été élu trésorier.

Ange Casta a dressé le bilan de ses 20 mois de présidence : d'une part l'adoption, en 2004, du vote par correspondance et par internet qui permet à tous les auteurs de s'exprimer, d'autre part l'adoption d'un nouveau mode de répartition des droits audiovisuels.

Ange Casta souhaite que la Scam, désormais restructurée en interne, se tourne à nouveau vers ce qui préoccupe les auteurs : la reconstruction du service public de l'audiovisuel, la situation sociale des auteurs, le financement du documentaire, la diffusion du répertoire de la Scam sur Internet...

Information > Stéphane Joseph : 01 56 69 58 88 – 06 82 90 01 93 – stephane.joseph@scam.fr

Le détail des résultats des 3 assemblées générales sur www.scam.fr.